



PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ECOLE DU SECOND TRIMESTRE
Lundi 25 mars 2019

Etaient présents :

Monsieur BARREAULT, Chargé des affaires scolaires
Mesdames BERCHEM Eliane, DEBORDE Christine, et ROLAND-DOUSSET Karine,
Enseignantes.
Mesdames THIRIFAYS Marie-Laure, PAPIN Emilie, et DUFOI Florence, Représentantes
des parents (titulaires)
Mesdames CHARRET Aurore, Représentante des parents (Suppléante)

Etaient excusés :

Madame PARIZOT, Inspectrice de l'Education Nationale
Monsieur PACAULT, Maire de Saint Symphorien
Monsieur BARRAULT, DDEN
BOISSON Julie
CHARRUAUD Claire
PROUST Laurence

Etait absent :

Ouverture séance : 17 h 30

Ordre du jour

Les effectifs prévisionnels 2019/2020, dates des inscriptions en maternelle

Suite aux prévisions, nous aurions	}	soit 64 enfants sans TPS (possibilité de 6 en +)
18 : PS (2016)		
26 : MS (2015)		
20 : GS (2014)		

Les inscriptions en mairie se feront la semaine du 13 au 17 mai 2019.

Le carnaval

La date du carnaval est le samedi 6 avril.

Cette année le thème est : **Les animaux extraordinaires**

Les 3 classes de maternelle proposeront des déguisements réalisés par les enfants sur le thème défini.

Les enfants de la maternelle devront arriver vers 15 h 30 dans leur classe et le défilé commencera vers 16h.

Le départ se fera encore par l'école élémentaire.

L'école maternelle confectionnera un « bonhomme carnaval » et celui-ci sera brûlé dans le parc de la maison des associations.

Comme les années précédentes, les enfants de la maternelle tiendront une corde tout le long du défilé et des parents accompagnateurs nous aideront pour la surveillance des enfants.

Un mot explicatif va partir dans les familles en maternelle.

La salle de sports :

Cette année encore 2 enseignantes de l'école maternelle iront à pied à la salle omnisport.

Comme l'année dernière, les classes de MS et GS iront le jeudi matin.

Pour la classe de MS, de 9 h00 à 10h30 et pour la classe de GS de 10h30 à 12h00.

Nous demanderons à des parents accompagnateurs de venir avec nous pour la sécurité du trajet et la mise en place de différents ateliers sur place. Ceux-ci pourront s'inscrire à l'avance devant les classes des enfants ou par mail.

Les enfants iront en baskets à la salle et les enseignantes jugeront de la propreté de celles-ci. Sinon les enfants feront du sport en chaussettes afin de ne pas détériorer le matériel.

Les séances de sport commenceront après les vacances de Pâques.

Du 2 mai au 20 juin 2019.

Piscine

Cette année encore les enfants de GS bénéficieront de 8 séances de Piscine.

Du 29 avril au 21 juin de 13h50 à 14h30 tous les mardis.

La mairie prend en charge le bus : 115€ par semaine

Les sorties scolaires : le mardi 25 juin 2019

Cette année nous allons visiter et redécouvrir : L'aquarium de La Rochelle.

Le budget total de cette sortie sera logiquement pris en charge par l'APE et est de 600€ environ.

Afin de faire des économies, nous partons avec les CP pour remplir le 2ieme bus.

Le budget bus, en charge par la mairie, est de 740€

Nous allons solliciter des parents pour nous accompagner.

Nous ferons surement aussi, une sortie dans St Symphorien la dernière semaine d'école avec un Pique-Nique à la maison des associations.

Remerciements, travaux, questions :

Questions

Les enfants ont-ils la possibilité d'avoir une collation dans la matinée ?

Le goûter a été supprimé de l'école suite à la recommandation de notre inspectrice de l'époque. Elle ne voulait plus de collation le matin.

Les sens interdits n'étant pas respectés, la mairie peut-elle procéder à l'installation de barrières levantes, afin de garantir la sécurité des élèves aux horaires de rentrée et de sortie d'école ?

Monsieur le maire, après observation, ne juge pas nécessaire la mise en place d'un tel système. Pourtant, les parents constatent constamment beaucoup d'incivilités.

Combien de fois est-il proposé de boire aux enfants au cours d'une journée (en dehors de la cantine) ?

Les enfants boivent autant de fois qu'ils veulent dans la journée. Il y a dans chaque classe des verres près du lavabo, à disposition pour eux.

Le temps de sieste pour les MS pourrait-il évoluer vers un temps calme (pas dans le noir) pour ceux qui n'ont plus besoin de dormir, sur la fin d'année scolaire ?

Le temps de sieste est diminué par rapport à la rentrée. Il évolue tout au long de l'année. Mais il nous semble important que les enfants puissent avoir un temps de vrai repos. On constate qu'actuellement le temps moyen du sommeil régresse en France et il serait dommage que les enfants de cet âge ne puissent y avoir accès.

Pouvez mettre à nouveau en place les agents communaux en sortie d'école pour la sécurité des enfants? (C'est la 2eme fois que j'évoque cela cette année)

Réponse négative par Monsieur le maire.

Dysfonctionnement du système d'ouverture : interphone

Les parents alertent la mairie, sur les dysfonctionnements réguliers du système d'ouverture à distance du portail de l'école.

Travaux

Nous demandons une révision des **différents sols** de l'école qui deviennent poreux, difficiles à entretenir, et dont certaines **dalles se décollent** (salle de motricité et couloirs). Cela devient **dangereux pour les enfants** et nous tenons à rappeler qu'en cas de problème, c'est la mairie qui sera responsable.

De plus dans la **classe de GS, les plinthes** sont à refaire car elles sont mangées par l'humidité et se décomposent. Cela devient dangereux pour les enfants asthmatiques.

Nous redemandons, encore, que la classe de Christine (**PS**) **ait des aérations**, pour le bien-être des enfants asthmatiques et pour l'hygiène de la classe.

Remerciements

Merci à la mairie pour tous les petits travaux réalisés dans l'école et surtout pour la rapidité d'exécution de ces réparations.

Information :

Prochain conseil d'école lundi 17 juin 2019

Directrice
Mme ROLAND DOUSSET

secrétaire de séance
DEBORDE Christine